

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30154**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion, Mention Monnaie, Banque, Assurance, Finance

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|---|
| Université Rennes I | Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie, 313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Analyse et réponse aux besoins de financements, de placements et de services bancaires de la clientèle des professionnels, des entreprises, de l'agriculture et des institutionnels, dans le respect de la maîtrise des risques.
- Développement et fidélisation du portefeuille de clients afin de contribuer aux objectifs commerciaux de l'établissement en satisfaisant les contraintes de conformité.
- Contribution à la gestion des portefeuilles d'actifs pour le compte propre de la banque ou pour le compte de tiers.
- Participation à la définition et à la mise en œuvre des actions de développement des centres d'affaires ou pôles professionnels en maîtrisant les environnements macro-économiques, fiscaux et réglementaires.
- Supervision de la gestion comptable et financière, au sein des établissements bancaires, sociétés de gestion, ou entreprises non financières
- Optimisation de la gestion des sources de capitaux et de leurs emplois (haut de bilan, trésorerie, ALM)
- Préparation des budgets, des décisions d'investissement, et des opérations financières importantes et suivi de leur exécution.
- Réalisation des prévisions macroéconomiques ou sectorielles
- Elaboration et maintien des outils informatiques et quantitatifs nécessaires au suivi de l'activité et des risques et d'aide à la décision

Compétences disciplinaires

- Maîtriser le fonctionnement des marchés de capitaux.
- Utiliser les techniques, outils et concepts de la finance d'entreprise.
- Appliquer les normes réglementaires juridiques et fiscales de l'activité bancaire et financière.
- Réaliser des études économiques et financières, en utilisant les méthodes quantitatives et informatiques adaptées.
- Mener des entretiens en clientèle, concrétiser les ventes et assurer le suivi des dossiers.
- Identifier les stratégies bancaires, les enjeux économiques et financiers

Compétences pré-professionnelles

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
 - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- K - Activités financières et d'assurance,
- Chargé de clientèle patrimoniale et des professionnels
 - Chargé d'affaires agricoles
 - Chargé d'affaire entreprise
 - Analyste crédit
 - Contrôleur de gestion
 - Trésorier
 - Crédit Manager
 - Responsable de communication financière
 - Spécialiste datamining, évaluation des risques et marketing bancaire quantitatif
 - Ingénieur financier
 - Spécialiste de l'allocation d'actifs, gestionnaire de fonds
 - Economiste quantitatif

Codes des fiches ROME les plus proches :

- C12 : Banque
 C13 : Finance
 M12 : Comptabilité et gestion
 M14 : Organisation et études

Réglementation d'activités :

Pour les banques et les assurances : avoir un casier vierge

- Pour vendre des produits d'assurances, l'obtention de la carte professionnelle est obligatoire. Les conditions à remplir pour l'obtenir sont précisées dans les articles R 511-2 ; R 511-4 ; R 513-1 ; R 513-2 ; R 513-4 ; R 514-5 ; R 514-6 du code des assurances. Cette carte permet de présenter en toute autonomie des produits d'assurance vie, IARD et capitalisation. Sa validité est liée à l'existence du contrat de travail puisqu'elle est délivrée par l'employeur (art. R514-3). Ce titre permet l'obtention de la carte professionnelle.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Jury d'universitaires et de professionnels |
| En contrat d'apprentissage | X | Jury d'universitaires et de professionnels |
| Après un parcours de formation continue | X | Jury d'universitaires et de professionnels |
| En contrat de professionnalisation | X | Jury d'universitaires et de professionnels |
| Par candidature individuelle | X | Jury d'universitaires et de professionnels |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002 | X | Jury d'universitaires et de professionnels selon composition déposée par la Présidence de l'Université de Rennes 1 |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| | |

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'université de Rennes1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux
- Arrêté du 2 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<https://formations.univ-rennes1.fr/>

[Université Rennes 1](#)

[Faculté des Sciences Économiques](#)

[SOIE \(Service Orientation Insertion Entreprise\)](#)

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Université Rennes 1

2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

Téléphone : (33) 2 23 23 35 35

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des Sciences Économiques

7, place Hoche - CS 86514

35065 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 23 35 45

Historique de la certification :

Certification précédente : [Droit, économie, gestion, mention banque, finance, spécialité carrières bancaires et financières](#)